

LISTE DES AMENDES 2014 / 2015
Interclubs I.W.B.

Référence R.S.	Code Amende	Libellé	Tarif IWB (en €)
Art.65 §2	11	Absence de marquoirs, par marquoir	2,50
Art. 72	12	Joueur ne portant pas la chemisette réglementaire du club	5,00
Art. 126		Ordre des joueurs ne correspondant pas entre la feuille de match et la liste de force	
§1	13	1 ^{ère} infraction:	Avertissement
§2	14	2 ^{ème} infraction:	5,00
§3	15	Infractions suivantes:	5,00
Art. 115	16	Non-présentation d'une carte d'affiliation ou d'une carte d'identité	12,50
Art. 116	18	Un joueur absent lors d'une rencontre interclubs: 1 ^{ère} fois	12,50
Art. 117	19	Deux joueurs absents en interclubs (assimilé au forfait non prévenu) Match aller	75,00
Art. 117	20	Deux joueurs absents en interclubs (assimilé au forfait non prévenu) Match retour	150,00
Art.139	21	Match non joué lors d'une rencontre interclubs: par rencontre, sauf certificat médical rentré dans les 24 heures , date de la poste faisant foi	5,00 max: 12,50
Art. 167	23	Non-envoi des feuilles d'arbitrage dans les délais prescrits	20,00
Art. 167	24	Feuille d'arbitrage incomplètement remplie	5,00
Art. 165	25	Résultats non encodés lors de la prise rapide, par résultat	12,50
Art. 166	26	Feuille de match non encodée, par feuille	12,50
Art. 189	27	Forfait prévenu au moins 48h à l'avance en interclubs, match aller	25,00
Art. 189	28	Forfait prévenu au moins 48h à l'avance en interclubs, match retour	50,00
Art. 189	29	Forfait prévenu moins de 48h à l'avance en interclubs, match aller	38,00
Art. 189	30	Forfait prévenu moins de 48h à l'avance en interclubs, match retour	75,00
Art. 189	31	Forfait non prévenu en interclubs, match aller	150,00
Art. 189	32	Forfait non prévenu en interclubs, match retour	200,00
Art. 192	33	Forfait général en interclubs, match aller	200,00
Art. 192	34	Forfait général en interclubs, match retour	400,00
Art. 192	37	Forfait général d'une équipe avant le début de l'interclubs	200,00
Art. 199	38	Frais de déplacement en cas de forfait (sauf 19 et 20)	0,30 / km
Art. 142	40	Un joueur qui dispute la même semaine plusieurs interclubs	12,50
Art. 187	41	Alignement d'un joueur non qualifié	12,50

Liste non exhaustive. Voir la liste complète dans les R.S. Francophones.